



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MARDI 17 JUIN 2025

AFFAIRE N° 20-20250617

**DELEGATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ACCORDEES AU
PRESIDENT POUR ACCOMPLIR CERTAINS ACTES DE GESTION
COURANTE – BILAN DES ARRETES PRIS EN MATIERE JURIDIQUE**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept du mois de juin à neuf heures et quinze minutes, en application des articles L.2121-7, L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^e km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 11 juin 2025, sous la présidence de Monsieur HOARAU Jacquet (de l'affaire n° 01 à l'affaire n° 03-20250617, puis de l'affaire n° 11 à l'affaire n° 26-20250617 et de l'affaire n° 28 à l'affaire n° 53-20250617) puis de celle de Monsieur VALY Bachil, 1^{er} Vice-Président (de l'affaire n° 04 à l'affaire n° 09-20250617) et de celle de Madame COURTOIS Vanessa, 3^e Vice-Présidente (à l'affaire n° 10-20250617 ainsi qu'à l'affaire n° 27-20250617).

NOTA :

Nombre de conseillers
en exercice : 48

Présents : 33

Absents représentés : 11

Absents : 04

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

HOARAU Jacquet, THIEN AH KOON Patrice (de l'affaire n° 01 à l'affaire n° 29-20250617), GASTRIN Albert, TURPIN Catherine, MAUNIER Daniel, ROBERT Evelyne, PAYET-TURPIN Francemay, THERINCOURT Jean-Pierre, BLARD Régine, DIJOUX-RIVIERE Mimose, DOMITILE Noëline, FONTAINE Henri, FONTAINE Véronique, GENCE Jack, GONTHIER Charles Emile, LEBON Jean Richard, MONDON Laurence, ROMANO Augustine, TECHER Doris.

BASSIRE Nathalie.

- Commune de Saint-Joseph -

HUET Henri Claude, JAVELLE Blanche Reine, MUSSARD Harry, LEICHNIG Stéphanie, LEVENEUR Inelda (de l'affaire n° 01 à l'affaire n° 53-20250617 hormis l'affaire n° 46-20250617), MUSSARD Rose Andrée.

GUEZELLO Alin, LEBON Louis Jeannot.

- Commune de l'Entre-Deux -

VALY Bachil (de l'affaire n° 01 à l'affaire n° 33-20250617), GROSSET-PARIS Isabelle.

LAFOSSE Camille.

- Commune de Saint-Philippe -

RIVIERE Olivier, COURTOIS Vanessa.

ETAIENT REPRESENTES (PROCURATION)

- Commune du Tampon -

PICARDO Bernard représenté par GASTRIN Albert, THIEN AH KOON Patrice représenté par HOARAU Jacquet (de l'affaire n° 30 à l'affaire n° 53-20250617).

BENARD Monique représentée par BLARD Régine, SOUBAYA Josian représenté par MONDON Laurence, FONTAINE Gilles représenté par BASSIRE Nathalie.

- Commune de Saint-Joseph -

LEBRETON Patrick représenté par HUET Henri Claude, HOAREAU Sylvain représenté par MUSSARD Harry, KBIDI Emeline représentée par MUSSARD Rose Andrée, LANDRY Christian représenté par JAVELLE Blanche Reine, FULBERT GERARD Gilberte représentée par LEICHNIG Stéphanie, HUET Marie-Josée représentée par LEVENEUR Inelda.

BENARD Clairette Fabienne représentée par LEBON Louis Jeannot.

- Commune de l'Entre-Deux -

VALY Bachil représenté par GROSSET-PARIS Isabelle (de l'affaire n° 34 à l'affaire n° 53-20250617).

ETAIENT ABSENTS

- Commune de Saint-Joseph -

HUET Mathieu, LEJOYEUX Marie Andrée, LEBON David, VIENNE Axel, LEVENEUR Inelda et HUET Marie-Josée (à l'affaire n° 46-20250617).

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, conformément aux règles de quorum, le Président ouvre la séance. En application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination d'un ou de plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. A l'unanimité, Madame MONDON Laurence a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

AFFAIRE N° 20-20250617**DELEGATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ACCORDEES AU PRESIDENT POUR
ACCOMPLIR CERTAINS ACTES DE GESTION COURANTE –
BILAN DES ARRETES PRIS EN MATIERE JURIDIQUE**

Le Président rappelle à l'Assemblée que le Conseil communautaire lui a donné, conformément aux articles L.2122-22 et L.2122-23 et L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation pour accomplir différents actes de gestion courante.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil communautaire des arrêtés pris par Monsieur le Président en application de la délibération n° 01-20240626 du 26 juin 2024.

Sur la période de juillet 2024 à ce jour, la liste des arrêtés pris par le Président en matière juridique est la suivante :

I. Arrêtés signés par le Président sur l'année 2024 :

- Arrêté n° 2024-19 en date du 1^{er} juillet 2024 portant délégation de fonctions à Monsieur Albert GASTRIN, 4^e Vice-Président,
- Arrêté n° 2024-20 en date du 1^{er} juillet 2024 portant délégation de fonctions à Madame Catherine TURPIN, 5^e Vice-Président,
- Arrêté n° 2024-21 en date du 1^{er} juillet 2024 portant délégation de fonctions à Monsieur Daniel MAUNIER, 6^e Vice-Président,
- Arrêté n° 2024-22 en date du 1^{er} juillet 2024 portant délégation de fonctions à Madame Isabelle GROSSET, 7^e Vice-Président,
- Arrêté n° 2024-23 en date du 1^{er} juillet 2024 portant délégation de fonctions à Madame Evelyne ROBERT, 8^e Vice-Président,
- Arrêté n° 2024-24 en date du 1^{er} juillet 2024 portant délégation de fonctions à Monsieur Alin GUEZELLO, 10^e Vice-Président,
- Arrêté n° 2024-25 en date du 1^{er} juillet 2024 portant délégation de fonctions à Madame Francemay PAYET TURPIN, Conseillère communautaire déléguée,
- Arrêté n° 2024-26 en date du 1^{er} juillet 2024 portant délégation de fonctions à Monsieur Jean-Pierre THERINCOURT, Conseiller communautaire délégué,
- Arrêté n° 2024-27 en date du 1^{er} juillet 2024 portant délégation de fonctions à Monsieur Bachil VALY, 1^{er} Vice-Président,
- Arrêté n° 2024-28 en date du 1^{er} juillet 2024 portant délégation de fonctions à Monsieur Patrice THIEN-AH-KOON, 2^e Vice-Président,
- Arrêté n° 2024-29 en date du 1^{er} juillet 2024 portant délégation de fonctions à Madame Vanessa COURTOIS, 3^e Vice-Président,
- Arrêté n° 2024-30 en date du 1^{er} juillet 2024 portant délégation de fonctions à Monsieur Louis Jeannot LEBON, 9^e Vice-Président,

- Arrêté n° 2024-31 en date du 1^{er} juillet 2024 portant délégation de signature à Monsieur Joseph Doris CARASSOU, Directeur Général des Services,
- Arrêté n° 2024-32 en date du 4 juillet 2024 portant délégation de signature à Monsieur Frédéric NG KUET LEONG, Directeur des Finances,
- Arrêté n° 2024-33 en date du 25 juillet 2024 portant délégation de signature à Monsieur Joseph Doris CARASSOU, Directeur Général des Services,
- Arrêté n° 2024-38 en date du 21 août 2024 portant déport de Monsieur Jacquet HOARAU, Président de la CASUD dans le cadre des actes et contrats passés entre la CASUD et la SPL SUDEC,
- Arrêté n° 2024-39 en date du 12 septembre 2024 portant désignation de Monsieur Jean-Pierre THERINCOURT, 2^e Conseiller communautaire délégué, en qualité de représentant de la CASUD au jury de projets Maisons Relais,
- Arrêté n° 2024-40 en date du 12 septembre 2024 portant désignation de Madame BLARD Régine, Conseillère communautaire, en qualité de représentante de la CASUD au jury de projets Résidences Sociales Jeunes,
- Arrêté n° 2024-41 en date du 12 septembre 2024 autorisant Monsieur Albert GASTRIN, 4^e Vice-président, à participer aux négociations relatives au contrat de concession de service public ayant pour objet l'exploitation du réseau de transports publics urbains,
- Arrêté n° 2024-42 en date du 12 septembre 2024 autorisant Monsieur Daniel MAUNIER, 6^e Vice-président, à participer aux négociations relatives au contrat de concession de service public ayant pour objet l'exploitation du réseau de transports publics urbains,
- Arrêté n° 2024-43 en date du 15 octobre 2024 autorisant Monsieur Albert GASTRIN, 4^e Vice-président, à participer aux négociations relatives au contrat de concession de service public ayant pour objet l'exploitation du réseau de transports publics urbains,
- Arrêté n° 2024-44 en date du 15 octobre 2024 autorisant Monsieur Daniel MAUNIER, 6^e Vice-président, à participer aux négociations relatives au contrat de concession de service public ayant pour objet l'exploitation du réseau de transports publics urbains,
- Arrêté n° 2024-46 en date du 6 novembre 2024 autorisant Monsieur Albert GASTRIN, 4^e Vice-président, à participer aux négociations intervenant entre la CASUD et la SPL SUDEC,
- Arrêté n° 2024-47 en date du 6 novembre 2024 autorisant Madame Evelyne ROBERT, 8^e Vice-présidente, à participer aux négociations intervenant entre la CASUD et la SPL SUDEC,
- Arrêté n° 2024-48 en date du 13 novembre 2024 autorisant Madame Evelyne ROBERT, 8^e Vice-présidente, à participer aux négociations intervenant entre la CASUD et la SPL SUDEC,
- Arrêté n° 2024-49 en date du 13 novembre 2024 autorisant Monsieur Albert GASTRIN, 4^e Vice-président, à participer aux négociations intervenant entre la CASUD et la SPL SUDEC,

- Arrêté n° 2024-50 en date du 22 novembre 2024 autorisant Monsieur Albert GASTRIN, 4^e Vice-président, à signer le rapport ayant pour objet la présentation de la délégation de service public portant sur l'exploitation du transport public urbain sur le territoire de la CASUD,
- Arrêté n° 2024-51 en date du 2 décembre 2024 autorisant Monsieur Albert GASTRIN, 4^e Vice-président, à participer aux négociations intervenant entre la CASUD et la SPL SUDEC,
- Arrêté n° 2024-52 en date du 2 décembre 2024 autorisant Madame Evelyne ROBERT, 8^e Vice-présidente, à participer aux négociations intervenant entre la CASUD et la SPL SUDEC,
- Arrêté n° 2024-54 en date du 18 décembre 2024 portant désignation de Madame Catherine TURPIN, 5^e Vice-présidente, en qualité de Présidente de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

II. Arrêtés signés par le Président sur l'année 2025 :

- Arrêté n° 2025-03 en date du 3 avril 2025 portant délégations de signature à Monsieur Dominique BOYER, Référent de la Régie de la fourrière animale intercommunale de la CASUD.

Il est donc proposé à l'Assemblée de prendre acte du présent bilan des arrêtés signés par le Président en vertu des délégations du Conseil communautaire en matière juridique.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

- prend acte du bilan ci-avant des arrêtés signés par le Président en vertu des délégations du Conseil communautaire en matière juridique,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**POUR EXTRAIT CONFORME,
La Secrétaire de séance,**



Laurence MONDON

Le Président de la CASUD,



Jacquet HOARAU

Date de mise en ligne sur le site Internet de la CASUD : 03/07/2025